

Image not found or type unknown



Parents retraités belges

Par **veerle**, le **30/08/2013** à **09:13**

Bonjour, rnrnrnJe voudrais faire venir ma mère et son mari, tous deux retraités en belgique, en france. J'ai vis depuis 1995, j'ai toujours la nationalité belge. Je suis divorcée, j'ai un enfant à ma charge et je touche une pension d'invalidité 2ème categorie depuis 2008. Je peux les loger à titre gratuit. Est-ce que je peux les prendre à charge ?